



ALDV

Association Loisirs Détente de Vaucluse

Compte rendu du Conseil d'Administration du 07 avril 2022

- Présents* :
- Suzanne Morand (Présidente, référent séjours)
 - Marc Mercadier (Trésorier, Animateur)
 - Jean-Pierre Perret (Secrétaire, Animateur)
 - Annie David (Administratrice, co-référent séjours)
 - Véronique Sobczak (Animatrice)
 - Jean-François Pion (Animateur)
 - François Piard (Administrateur, Animateur)

- Absents excusés* :
- Marie-France Corneille (Animatrice)

Séjour été 2022 à CHORGES (05)

- Annie établira le tableau des sommes dues, qui seront à régler pour le 29 avril au plus tard.
- Paul sera des nôtres et Jean-Pierre se renseignera sur la possibilité d'adhésion pour une semaine.
- Les randos seront assurées par Jean-Pierre qui a planché sur le sujet.
- Une sortie tourisme-resto sera prévue.
- Annie se renseignera sur la possibilité d'une sortie en bateau sur le lac de Serre Ponçon

Compte bancaire

- Une 2^{ème} signature sur le compte étant souhaitable, Suzanne a entrepris les démarches à ce sujet.

Formations

- Les adhérents intéressés par une formation spécifique proposée par le CDRP84 ou la FFRP, sont priés de s'adresser à la Présidente qui, avec le Conseil d'Administration, étudiera une éventuelle participation financière de l'ALDV à ce projet.

Rando thématique

- Marc se renseigne sur la possibilité et le coût d'une telle manifestation.

Fête champêtre

- L'endroit ayant plu et le site de Calès ayant été réouvert, celle-ci se déroulera au même endroit que l'an passé.
- Jean-Pierre étudiera un nouveau parcours pour la balade du matin.

Eloignement des randos

- La moyenne d'éloignement des sorties de la saison passée ressort à 43km.
- Cette distance a été jugée acceptable et aucun changement n'est envisagé.

Covoiturage

- La possibilité d'un départ groupé a été proposé, mais la dispersion des domiciles des participants rend cette disposition non adaptée à la situation. On en reste donc au système actuel.

.../...

.../...

- les personnes qui souhaitent participer à une sortie et être covoiturées, en font la demande auprès du guide qui les aiguillera vers des conducteurs ayant des places disponibles. Cette disposition est d'ailleurs évoquée sur le site, à la page « organisation des marches », de la rubrique « programme ».
- La participation financière à un covoiturage est fixée par le propriétaire du véhicule, qui le négocie avec ses passagers habituels

Mise à jour du site

- De manière à sécuriser la permanence de la tenue du site, Jean-Pierre fournira tous les renseignements nécessaires à François, qui s'est porté volontaire.
- Une meilleure définition de la procédure de « contact » sera étudiée. Ce sont les coordonnées de Suzanne qui seront mentionnées dans cette rubrique.

Demande de subvention

- François se charge de cette démarche

Forum des associations

- Le prochain aura lieu le dimanche 4 septembre 2022
- Les adhérents susceptibles d'y assurer la représentation de l'ALDV, sont priés de se faire connaître avant le 31 mai 2022.

Programme des randonnées

- celui-ci est établi jusqu'au 25 septembre 2022.
- il sera diffusé et mis sur le site dès qu'il aura été approuvé par le bureau.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 25 août 2022, à 16h chez Jean-François et Michèle

La séance est levée vers 18h
